

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de la MPT du 20 mai 2021

**Membres élus Présents** : BALDI Catherine, BERTHET Sophie, BINET André, CADOT Catherine, DESCAMPS Francine, FLAYOL Christian, GASTAUD Jean-Marc, JAUBERTY Christian, POUGET Marie-Laure, TORNIERI Nicolas.

**Membres élus Excusés** : EUGENE DI ROCHESSON Emmanuel, MANGINO Stéphanie

**Membres de Droit Présents** : GIUDICELLI Marie José, FRMJC Méditerranée représentée par son Président

**Membres de Droit Excusés** : HUET Jean-Yves.

**Membres Associés Présents** : PIERRON Nadège

Ordre du Jour :

- Approbation des Comptes Rendus des Assemblées Générales des 17 juillet et 21 août 2020.
- Présentation et vote des rapports de l'année 2020 : rapports moral, d'activité et financier.
- Imputation du résultat financier.
- Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.
- Montant du prix de l'adhésion 2022/2023.
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2021.
- Pouvoir donné au président de demander des subventions aux différentes institutions.
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (votes à bulletins secrets).
- Questions diverses (sans vote).

---

Début de l'AG 18h10

Le Président remercie les adhérents présents à cette AG,

Le Président fait état de l'ordre du jour et indique à l'assemblée, qu'à la demande du cabinet comptable, qui est tenu par un autre rendez-vous important, l'Assemblée Générale va entendre le rapport financier après l'approbation des comptes rendus des Assemblées Générales Ordinaires de 17 juillet et 21 août 2020, qu'ensuite le déroulement de l'Assemblée Générale se poursuivra comme indiqué sur l'ordre du jour.

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes rendus des Assemblées Générales des 17 juillet et 21 août 2020.

Il donne ensuite la parole à Marc LAUTIER, expert-comptable du cabinet COMANDE, qui commente le bilan financier et le budget prévisionnel, soulignant le caractère exceptionnel de l'année écoulée marquée par l'impact de la pandémie de COVID-19 et les incertitudes qui pèsent plus que jamais sur le prévisionnel dans ces circonstances. Il relève cependant que, grâce aux aides exceptionnelles perçues, le compte de résultat pour l'année 2020 se présente à l'équilibre.

Ensuite, le Président présente son rapport moral qui est à l'image de la situation sanitaire qui dure depuis mars 2020 indiquant entre autres : « *Une année 2020 que l'on pourra qualifier de bizarre et particulière, ou de particulièrement bizarre, aura été une année difficile en tous points de vue, 2021 sera dans la même mouvance au moins pour ses 6 premiers mois* ».

Il souligne, à cette occasion, que la MPT a exprimé sa solidarité envers ses salariés en maintenant, grâce et en complément des aides de l'État, leurs salaires à 100%.

Le Président indique ensuite qu'il va épargner l'Assemblée des chiffres présentés les années précédentes, puisque l'année 2020 aura été une « année blanche » et qu'il ne va pas lister les manifestations qui ont dû être annulées.

Il donne les informations relatives au dossier prud'homal qui nous oppose à une ancienne salariée, indique le montant auquel la MPT a été condamnée à la somme totale de 2 116,98 € brute + 1 500 € au titre de l'article 700 (face aux 123 000 € demandés) et a donc payé à la CARPA les sommes soumises à intérêts légaux d'un montant de 1 451,19 € et informe l'Assemblée que la salariée a fait appel de cette décision dont nous ne connaissons pas encore les échéances prochaines.

Après avoir remercié le cabinet comptable, le Président fait état de la situation traversée durant les longs mois de fermeture dus à la pandémie du Covid 19, des difficultés rencontrées et il détaille les aides reçues de l'Etat, du CNC et de la Région Sud Paca.

Enfin il indique à l'Assemblée qu'il a été nommé membre de la commission de branche « Petite Exploitation » à la Fédération Nationale des Cinémas Français et que André Binet, a été élu Président de la Fédération Régionale des MJC.

Puis nous passons au rapport d'activité et de gestion.

Les chiffres présentés sont en chute tant au niveau des adhérents (- 17,5%), qu'au niveau des entrées cinéma de Montauroux (-76%) et de Fayence (- 62,69%), le Président fait l'impasse des détails des activités qui sont identiques à l'activité cinéma il fait ensuite état des difficultés qui ont été rencontrées pour comprendre, intégrer puis expliquer les différents décrets qui sont parus pendant toute cette période compliquée.

Enfin il présente les projets en cours à la MPT pour 2021 et les années suivantes.

Création d'un circuit itinérant de cinéma dans le Pays de Fayence, afin d'apporter le 7<sup>ème</sup> art dans les communes éloignées de notre territoire, notamment dans les écoles. Un projet intitulé « Photo Village » en partenariat étroit avec l'Office Intercommunal du Tourisme, la reprise de l'exploitation du cinéma « Espace Centre » à Cagnes sur mer en partenariat avec la Fédération Régionale de MJC et enfin le Salon du Livre avancé aux 25 et 26 septembre 2021 et qui pour l'occasion a été renommé « L'Automne du Livre – Rentrée Littéraire de Montauroux », son organisation est supervisée par Mr Nicolas TORNIERI membre du Conseil d'Administration.

Il demande à l'Assemblée de se prononcer sur le report de l'augmentation du montant de l'adhésion votée lors de l'Assemblée Générale 2020 et applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le Président propose que pour tenir compte de « l'effet Covid » et ne pas pénaliser nos adhérents, cette augmentation soit reportée d'une année et applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2023 (septembre 2022 pour les participants aux activités). Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents.

Le Président explique ensuite les modalités des élections pour le renouvellement des membres sortants ainsi que leurs noms, qui sont : **Mme DESCAMPS Francine, Mr FLAYOL Christian, Mr GASTAUD Jean-Marc et Mme POUGET Marie-Laure.**

Avant de passer au renouvellement des membres il sollicite l'Assemblée pour l'approbation des trois rapports, le quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion, ainsi que le pouvoir donné au Président pour demander des subventions.

Les trois rapports sont votés à l'unanimité des membres présents et le quitus est donné au Conseil d'Administration pour sa gestion et le pouvoir est donné au Président pour demander des subventions.

Le Président indique que la loi ne nous impose pas d'avoir un commissaire aux comptes par rapport au montant des subventions publiques reçues, mais qu'il serait intéressant pour une meilleure transparence que nous soyons dotés de vérificateurs aux comptes et à ce sujet le Président sollicite l'assemblée pour savoir s'il y a des candidats en dehors des membres du Conseil d'Administration ;

Deux adhérents sont alors candidats il s'agit de Mrs Jean-Philippe DRIGEARD-DESGARNIER et Jean-Michel GUICHARD, aucune opposition n'étant soulevée les candidatures sont acceptés et ces deux membres se verront confier la vérification des comptes et des écritures comptables pour l'exercice 2021.

A l'issue du dépouillement des bulletins de vote, les quatre membres sortants sont réélus.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question ayant été posée, l'Assemblée Générale est clôturée à 19h45.

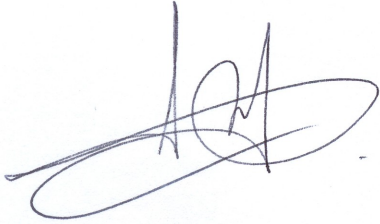
Le Président invite l'assistance à partager le pot de l'amitié.

Le Président demande alors aux membres du Conseil d'Administration de se réunir pour élire les membres du Bureau.

Sont élus : Christian FLAYOL Président, André BINET Vice-Président, Christian JAUBERTY Secrétaire Adjoint, Marie-Laure POUGET Trésorière, Catherine BALDI responsable des activités culturelles, Stéphanie MANGINO responsable des activités sportives.

Le Président

Christian FLAYOL

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Flayol', with a large, sweeping flourish at the end.

Le Secrétaire de séance

Christian JAUBERTY

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Jauberty', with a large, sweeping flourish at the end.